

Les Journées Caesar 2013 : Système d'artillerie français à l'engagement

Autor(en): **Guerrero, Kevin / Paccolat, Jérôme**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2014)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-781142>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



De gauche à droite : cap Paccolat, Général Ract-Madoux, col Vetsch, maj Guerrero, avec Philippe Burtin, Président et CEO de Nexter Systems.

Toutes les photos © SOGART.

Artillerie

Les Journées Caesar 2013: Système d'artillerie français à l'engagement

Maj Kevin Guerrero ; cap Jérôme Paccolat

Rédacteur en chef de SOGAFLASH ; membre du Comité de la SOGART

Dans le prolongement de sa venue pour notre session automnale 2012, le général de division J. Grenier, conseiller militaire auprès de Nexter Systems a proposé au président de la Société des officiers d'artillerie (SOGART) d'assister aux présentations Caesar/Bonus 2013 sur les sites de l'Ecole d'artillerie à Dranguignan ainsi que sur le camp militaire de Canjuers (France). Après autorisation du DDPS et à leurs frais, trois membres du comité de la SOGART (dont le Président, le colonel Matthias Vetsch, cap Jérôme Paccolat et le rédacteur du

SOGAFLASH, maj Kevin Guerrero) se sont rendus à Nice. Ils ont pu apprécier les qualités du CAESAR en tir réel ainsi que l'efficacité de la munition intelligente Bonus. 13 autres délégations étrangères étaient également de la partie. Le général d'Armée Bertrand Ract-Madoux, chef de l'Armée de Terre, s'est entretenu avec la délégation et a reconnu être lui-même impressionné par la précision de ce système.

Le *Caesar* est capable d'effectuer du tir direct – une fonctionnalité utile, notamment en combat en zones urbaines ; ou lorsque les pièces sont détachées auprès des compagnies qu'elles ont la charge d'appuyer, comme c'était le cas au Mali.



Le *Caesar* est un système d'artillerie monté sur un châssis de camion provenant de l'industrie civile. Il est d'une très grande mobilité, rapidité de mise en batterie et de dégagement. La cadence de tir ainsi que la précision sont également des plus impressionnantes. Le *Caesar* a été engagé avec succès en Afghanistan et au Mali. A ce titre la délégation s'est approchée d'un équipage, du 3e régiment d'artillerie de marine (RAMa), revenant du Mali, pour échanger quelques propos. Les équipages se sont déplacés sur plus de 1'000 km au travers du désert dans cette cabine blindée. Le chef de pièce a reconnu que sans un entraînement intensif et adéquat, il serait difficile de survivre dans des conditions aussi hostiles que le désert malien. Malgré le fait que la délégation de la SOGART ne soit pas un organe officiel et déclaré comme tel, les questions ont toujours trouvé des réponses professionnelles. Les discussions techniques et critiques aussi ont été appréciées par nos hôtes.

Le plateau de Canjuers, situé dans le Var, abrite depuis 1974 le camp de Canjuers et son polygone de tir géré par l'Armée de Terre française. Avec ses 34'652 ha de terrain, dont 14 hectares de camp bâti, c'est le plus grand camp en Europe continentale (dimensions: plus que 35 x 10 km). Le camp de Canjuers dispose de plusieurs champs de tir (Champ de tir des Amandiers pour les tirs fixes; Champ de tir de Lagne pour les tirs mobiles), d'une grande zone de but pour les tirs d'artillerie et permet des manoeuvres interarmes.

Un tir de batterie *Caesar*. Les pièces doivent être accompagnées de véhicules ravitailleurs. L'obusier de 155 mm a une longueur de 52 calibres – qui augmente la portée par rapport aux M109 dotés d'armes de 39 ou de 47 calibres (KAWEST).



Il est d'ailleurs le seul champ de tir en France permettant les tirs d'exercice de lance-roquettes multiples (LRM). Au départ, il y avait trois régiments, le CPCIT (Centre de Perfectionnement de la Cavalerie et d'Instruction au Tir) et le 44e RC (Régiment de Camp) ainsi qu'un détachement de la Légion étrangère chargé de la lutte contre l'incendie. Aujourd'hui, le 1er Régiment de Chasseurs d'Afrique (1er RCA), le 3e Régiment d'artillerie de marine (3e RAMa), l'antenne du GSBDD de Draguignan, ainsi que divers autres détachements occupent le site. La gestion du camp a été confiée au 1er RCA suite à la dissolution du groupement de camp en 2010. Déjà partiellement utilisé entre les deux Guerres, le camp de Canjuers sert actuellement à l'instruction des unités françaises et étrangères avec 2'500 personnes permanentes sur place et 10'000 hôtes par an. On y tire 75'000 obus, 1'000 missiles et 1'600'000 projectiles de tous calibres en 330 journées de tir par an. En plus des bâtiments spécialisés, cinq aires de bivouac et des fermes aménagées confèrent une capacité de logement de 5'600 places pour 100'000 hôtes de passage par an. Il est particulièrement destiné à l'entraînement au tir (missiles, artillerie, hélicoptères, chars, etc.).

K. G. ; J. P.

La RMS remercie le col Vetsch et le maj Guerrero de nous avoir permis de reprendre cet article, paru à l'origine dans SOGAFLASH, la revue de la SOGART, 2013, p. 38-40.